



## **LE 16 OCTOBRE 2015, TOUS ENSEMBLE POUR DEFENDRE L'INSPECTION DU TRAVAIL, NOTRE COLLEGE, LES LANCEURS D'ALERTE ET LES DROITS DES SALARIES DANS LES ENTREPRISES !**

Le 5 juin 2015, à l'appel des organisations syndicales du ministère du Travail et des Unions Locales de syndicats de salariés, plus de 500 personnes se sont rassemblées à Annecy pour soutenir notre collègue inspectrice du travail de Haute Savoie, mise en cause par l'entreprise TEFAL pour recel et violation du secret professionnel. Des dizaines d'agents de la DIRECCTE et de salariés et syndicats du privé étaient présents devant la DIRECCTE de Basse-Normandie.

Le tribunal correctionnel d'Annecy a décidé de renvoyer l'affaire au 16 octobre 2015 à 14h00. Par notre mobilisation, nous soutenons tant le salarié de TEFAL – lanceur d'alerte qui a eu le courage de révéler les manœuvres de son employeur en direction du préfet et du directeur du travail de Haute-Savoie – que notre collègue inspectrice du travail, qui était la cible de ces manœuvres et a en conséquence subi des pressions de la part de sa hiérarchie dans le but de l'empêcher de mener à bien son travail de contrôle.

**Soyons encore plus nombreux pour cette nouvelle audience !**

Face à l'offensive du gouvernement contre le code du travail dont s'est fait l'écho le procureur de la République dans la presse, nous défendons notre mission de service public et le droit pour les travailleurs du public comme du privé de se syndiquer et de lutter pour faire respecter leurs droits et en conquérir de nouveaux.

Nous n'oublions pas le silence insupportable du Ministre et de la hiérarchie de notre ministère qui persiste malgré l'avis particulièrement cinglant rendu le 10/07/2014 par le Conseil National de l'Inspection du Travail dénonçant les pressions indues exercées par TEFAL sur notre collègue IT.

Personne ne fera le ménage chez nous ! Ce Procès politique doit cesser ! Il porte atteinte au droit international du travail garanti par l'OIT et à la justice sociale ! Défendons nos missions, notre collègue, le salarié lanceur d'alerte, les droits des salariés dans les entreprises et les valeurs du syndicalisme.

**Nous demandons :**

- **L'abandon des poursuites contre notre collègue et le lanceur d'alerte ;**
- **La poursuite devant la justice des procédures initiées par notre collègue**
- **Une condamnation publique des agissements de TEFAL et des propos du parquet par le ministre du travail et la reconnaissance de l'accident de service de notre collègue.**

Les organisations syndicales SUD, CGT, SNU et FO soutiennent l'inspectrice du travail et le lanceur d'alerte, dénoncent ces attaques et appellent toutes les organisations syndicales interprofessionnelles à les rejoindre, le **16 octobre 2015 à 14h00** devant la DIRECCTE de Basse-Normandie à Hérouville-Saint-Clair, puis à échanger avec les agents de la DIRECCTE sur les menaces et pressions contre les salariés, contre les syndicats et contre l'Inspection du travail.

Soyons unis et solidaires pour défendre une inspection du travail au service des salariés et non à la botte du patronat !